Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260224-2026_02_02-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **24 FEVRIER** à 19 heures les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 17 février 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, CARDIN Samuel, COURTEL Isabelle, TEXIER Véronique, TOUZE Isabelle, MAILLARD Anne-Franck, ROUGIÉ Alexandre, LE CALLOCH Franck, Thierry LAMART, Annie TOUZE, ANGEE LE FLOCH Virginie, SOMME Nicolas
Absent excusé : Régis JOSSET
Absent donnant pouvoir : 1 – Diane KERRAND THERY donnant pouvoir à Alexandre ROUGIÉ

Alexandre ROUGIÉ a été élu (e) secrétaire

N° 2026 - 02 – 02

OBJET : Facturation des radiateurs à l'association Muscles et Forme

Madame le Maire et l'adjoint aux travaux indiquent que des radiateurs ont été posés à la salle de musculation afin d'améliorer les performances énergétiques afin de réduire la facturation électrique. La facture s'élève à 2 305,80 € TTC.

Après discussion avec les membres de l'association Muscle et Forme, celle-ci est favorable au partage des frais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

➢ **Accepte la proposition de participer aux frais, à savoir 1 200 € sur trois mois**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

